

**Séance du 16 février 2023**

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	27
Absents :	6
Se déporte et ne participe pas au vote :	1
Procurations :	5
Votants :	31

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le seize février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le dix février deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

**Président** : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

**Présents** : Marie-Noëlle TAUZIN (arrivée à 19h07), Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Rachida EL HAOUARI (arrivée à 19h19), Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Cindy BARE, Fabienne VERNHES, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOZI, Isabelle COURTIAL

**Absents ayant donné pouvoir** : Gulistan DINCEL (pouvoir à Christian MAZUC), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Jean-Luc PAULAT (pouvoir à Dominique BEC), Virginie SEXTO (pouvoir à Didier PIERRE), Franck TOURNERET (pouvoir à Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA)

**Absent excusé** : Jean-Marc LACOMBE

**Se déporte et ne participe pas au vote** : Monsieur Jacques DOUZIECH

**Secrétaire de séance** : Dominique BEC

**SOL/15-2023****Approbation de la convention d'aide financière au fonctionnement  
du Patio - Centre social pour l'exercice 2022  
entre la Ville d'Onet-le-Château et la CAF de l'Aveyron**

*Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 9 février 2023 (pour : 21 ; contre : 0 ; abstentions : 2).*

ENTENDU que Monsieur Jacques DOUZIECH est sorti de la salle et ne participe ni aux débats ni au vote.

ENTENDU que suite à la reprise de la gestion du centre social par la Ville d'Onet-le-Château, la CAF de l'Aveyron, dans le cadre de ses orientations énumérées dans son schéma directeur d'Action Sociale, a décidé d'accorder une subvention de fonctionnement pour accompagner Le Patio Centre social.

CONSIDERANT que cette aide s'élèvera à 94 919 € au titre de l'année 2022, correspondant à la moitié du reste à charge du coût de fonctionnement du Patio, déduction faites des prestations de service.

CONSIDERANT que la subvention sera versée selon les modalités définies et encadrées par le projet de convention annexée à la présente note.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- approuve la convention d'aide financière au fonctionnement du Patio – Centre social pour l'exercice 2022 entre la Ville d'Onet-le-Château et la CAF de l'Aveyron tel qu'annexée à la présente délibération,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à la présente délibération.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **27 FEV. 2023**

Et de la publication le : **27 FEV. 2023**